

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 17 juillet 2015

Le Conseil municipal de la Commune de SAINT-CLAUD s'est réuni le vendredi 17 juillet 2015 à 20h00 dans la petite salle annexe en face de la mairie sous la présidence de Monsieur BAUDET Joël, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- Travaux de restauration de l'église

Présents : Mmes DERRAS Michèle, JOLY Paulette, TABEAUD Laurence, PINET Laurence, BRISARD Sylviane ;
MM. BAUDET Joël, DUBUISSON Pascal, DUCOURET Philippe, RYCKEBUS Thierry, GODINEAU Thomas

Absents excusés : MM. GILLARDEAU Michael, DUCHAMBON Sébastien, FRETILLERE Thierry, Mmes TIJOU Mathilde, O'SULLIVAN Sylvie

Madame JOLY Paulette a été désignée secrétaire de séance.

I. Travaux restauration de l'église.

Monsieur le Maire rappelle que lors de sa réunion du 31 octobre 2014, le conseil municipal a adopté les travaux de restauration de l'église, soit la maîtrise d'œuvre et la première tranche de travaux au budget 2015.

Il donne lecture de la lettre du 7 juillet 2015 de la direction régionale des affaires culturelles, conservation régionale des monuments historiques.

Ce courrier propose une opération concernant la mission de maîtrise d'œuvre (APS/ACT), tranche 1/3, pour la restauration générale de l'église SAINT-CLAUD de SAINT-CLAUD (Charente) sur le budget 2015 du ministère de la culture et de la communication.

Cette opération est évaluée à 13 162.50 € H.T. (montant subventionnable de l'opération) pour laquelle l'Etat apporterait une subvention de 20 % soit 2 632.50 €

Il précise le budget prévisionnel de l'opération :

| | |
|---------------------------------------------------------|-------------------|
| ○ Etat (Ministère de la culture et de la communication) | 2 632.50 € |
| ○ Conseil Départemental : | 2 632.50 € |
| ○ Autofinancement : | <u>7 897.50 €</u> |
| ○ Montant de l'opération (subventionnable) : | 13 162.50 € H.T. |

Ainsi que son calendrier prévisionnel :

Début de la maîtrise d'œuvre : septembre 2015.

- avant-projet sommaire global : 4 semaines
- avant-projet définitif global : 4 semaines
- Etudes de projet tranche ferme : 8 semaines

Accepté à l'unanimité.

Aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 21h30.